

Le Courrier de l'Escaut – 04.06.08

Santé transfrontalière : pour s'y retrouver

Se faire soigner de l'autre côté de la frontière ? 50 obstacles avaient été identifiés. La sortie d'un guide lève l'un deux.

« *Bien appréhender son propre système de santé national n'est pas simple. Alors, vous pensez, celui du pays voisin... Puisqu'un espace transfrontalier franco-belge a été consacré par différents accords, et notamment dans le secteur de la santé, la diffusion d'une information la plus claire et la plus transparente possible s'imposait. C'est la raison d'être de ce premier Guide de la santé transfrontalière Nord – Pas-de-Calais/Belgique...* » Précédé d'une édition *papier*, le lancement officiel du site internet a eu lieu ce mardi, à Lille, où Gérard Flament, directeur des études au Secrétariat général pour les Affaires régionales du Nord/Pas-de-Calais, a tenu le propos introductif.

Ce guide –bilingue français-néerlandais– comprend toute une série d'informations pratiques. Après avoir décrit les systèmes de santé en France et en Belgique, il présente un répertoire des différents acteurs de la santé : administrations, mutualités, hôpitaux, maisons de repos, associations, etc. 2 500 structures en tout !

Il ne décrit ni la *prévention*, ni le *médico-social* mais rien n'empêche que ces secteurs viennent enrichir le site à l'avenir : un des intérêts majeurs d'internet, c'est qu'il autorise une actualisation permanente. Autres avantages : son interactivité et son moteur multicritères. Rien de plus simple pour retrouver la liste des cliniques de la région lilloise ou des maisons de repos médicalisées dans tel ou tel arrondissement belge...

Sur les 50 obstacles identifiés par le groupe parlementaire franco-belge en vue de la mise en place de l'Eurodistrict Lille-Tournai-Courtrai, figure aussi celui du financement de la mobilité. « *J'ai vécu cinq ans à Tournai, et je peux affirmer que la coopération avec la France était volontariste*, dit Benoît Collin, ancien directeur du CHR de Tournai, aujourd'hui administrateur général adjoint de l'Inami. *Actuellement, il n'existe que des conventions particulières, par exemple entre les hôpitaux de Tournai et de Valenciennes en matière de soins intensifs. Une convention générale s'impose, mais il faut aussi être prudent et éviter les flux massifs.* »

Piloté par l'Inami, un *Observatoire de la mobilité* étudie ces flux. OK pour aller se faire soigner de l'autre côté de la frontière. Mais pas au prix d'un enrichissement des cliniques et d'un appauvrissement de la sécurité sociale.

www.guidesantefrancobelge.eu

François Descy

La Dernière Heure – 04.06.08

La santé n'a pas de frontière

Le guide de la santé transfrontalière est disponible sur Internet

LILLE

C'est au sein de la préfecture du Nord – Pas de Calais qu'a été présenté officiellement le Guide de la santé transfrontalière Nord – Pas de Calais Belgique. « *C'est une première* », note Jean-Claude Westermann, directeur régional des Affaires sanitaires et sociales de la région NPDC. « *Une première en ce sens que les autorités françaises et belges, au plus haut niveau des Etats et des Régions, ont décidé d'agir ensemble pour faciliter la vie des populations et des praticiens* ».

Faciliter les choses. Voilà le but de ce guide. En effet, si se faire soigner en zone frontalière est une opportunité exceptionnelle, les obstacles sont aussi très nombreux.

Ainsi, compte tenu de la complexité des systèmes de santé de part et d'autre de la frontière et de la pluralité des acteurs dans le domaine de la santé, il est apparu indispensable d'apporter une information claire sur les modalités existantes en matière de santé et d'identifier les personnes de contact.

Une base de données interactive avec 2 500 structures d'accueil dans le secteur de la santé est aujourd'hui disponible en un seul clic. Le tout accompagné de témoignages de professionnels sur cette coopération transfrontalière.

S'il existe en format papier, ce guide bilingue ne sera pas réimprimé. C'est la toile qui a été privilégiée. « *Il est en effet plus intéressant pour tout le monde de travailler sur le net* », note Olivier Lacoste, directeur de l'Observatoire régional de la santé.

« *Les mises à jour sont plus simples à mettre en ordre pour tout le monde pour ce site actualisable.* »

Infos : www.guidesantefrancobelge.eu

Cédric Ketelair

HOSPIMEDIA – 04.06.08

Coopération sanitaire transfrontalière franco-belge Un guide pour faciliter la compréhension des modalités de fonctionnement

Les représentants des institutions belges et françaises ont officiellement lancé hier, à Lille, un guide à destination des professionnels de santé et du grand public recensant l'offre de soins et les modalités existantes en matière de santé entre le Nord-Pas de Calais, la région flamande et la région wallonne. Ce nouvel outil d'information, disponible sur Internet, devrait faciliter les échanges et améliorer la connaissance des deux systèmes de santé. À terme, ce guide doit encourager l'émergence de bassins de santé transfrontaliers et s'ouvrir au médico-social.

Intitulé « guide de la santé transfrontalière Nord-Pas de Calais Belgique », cet outil a été créé par la préfecture de région Nord-Pas de Calais, le gouvernement fédéral de Belgique, la région Wallonne et les communautés flamande et française. Lancé officiellement hier par les représentants de ces institutions lors d'une conférence de presse, cet outil prend la forme d'un site Internet, disponible en français et en néerlandais. Exceptionnellement pour le lancement, une version papier est distribuée mais ne sera pas rééditée. Le site contient une base de données de 2 500 structures présentes sur les deux territoires, des témoignages, un moteur de recherche et un mode de recherche sur carte. Il fonctionne de manière participative, modéré par un régulateur, car les structures remplissent elles-mêmes leur fiche et enrichissent les informations disponibles. Olivier Lacoste, directeur de l'Observatoire régional de la santé (ORS) Nord-Pas de Calais qui a participé à la conception du guide, explique que, de cette manière, les informations disponibles le seront « *en temps réel* ». Les rubriques actualité et législative seront aussi régulièrement mises à jour.

Répondre au manque de lisibilité

L'espace transfrontalier franco-belge se « *caractérise par l'intensité des coopérations dans les domaines sanitaire et médico-social* », indiquent les institutions dans le guide. Cependant, si se faire soigner et soigner dans une zone frontalière représente une opportunité, ce mode d'organisation peut aussi se heurter à de nombreux obstacles, soulignent-elles dans un dossier de presse. Par conséquent, compte tenu de la complexité des deux systèmes de santé mais aussi de la pluralité des acteurs, il est apparu indispensable d'apporter des informations lisibles et de « *donner un texte pédagogique et explicatif clair pour la population afin de comprendre l'organisation administrative des deux pays* », explique Olivier Lacoste.

Favoriser les réseaux de professionnels

La mise en place de ce guide poursuit également d'autres objectifs. Hormis l'amélioration de la lisibilité, il permet de se rendre compte des multiples possibilités de prise en charge

existantes de part et d'autre de la frontière. Cette vision devrait d'ailleurs « *rendre plus aisé le développement et l'accompagnement d'actions de coopérations franco-belges* », estiment les institutions. D'autre part, l'ambition du guide est de faciliter les échanges entre professionnels pour leur permettre de mettre en place de nouvelles collaborations au travers de réseaux, estime Gérard Flament, directeur des études et de l'évaluation du secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), et ainsi de mieux répondre aux besoins de santé de la population. À terme, cette initiative, explique Jean-Claude Westermann, directeur régional des affaires sanitaires et sociales (DRASS), encouragera aussi la création de bassins de santé transfrontaliers.

Intégrer le médico-social

Actuellement, ce guide est principalement axé sur le sanitaire et les soins. Parmi les structures présentes, se trouvent majoritairement des hôpitaux, des cliniques, des établissements de soins de suite et de réadaptation ou encore des maisons de repos et de soins (Belgique). Toutefois, les représentants des institutions ont d'ores et déjà manifesté l'envie d'y intégrer le médico-social ainsi que la prévention pour rendre ainsi ce guide plus exhaustif. Aujourd'hui, de nombreuses personnes âgées et personnes handicapées françaises sont prises en charge en Belgique. À ce titre, Jean-Claude Westermann a indiqué que la réflexion sur le médico-social est lancée et qu'elle s'intensifiera dans les prochains mois.

Concernant l'intégration des médecins libéraux au guide, la question n'est pas à l'ordre du jour mais reste une possibilité, explique Olivier Lacoste. Il ajoute que le guide pourrait apporter une réponse aux soins de ville mais la forme est encore loin d'être arrêtée et reste encore au stade d'hypothèses. Néanmoins, la mise en place de ce guide original devrait servir de modèle.

Géraldine Tribault

Le Soir – 04.06.08

Lille / Un outil unique pour la population et les professionnels Guide transfrontalier de la santé

La coopération entre la Belgique et la France dans le domaine de la santé existe depuis un certain temps, mais elle est souvent le fruit de collaborations établies entre quelques institutions. Un pas supplémentaire dans la généralisation de cette coopération a été franchi lors de la signature d'un accord-cadre en 2005 par les gouvernements belges et français. Une des premières concrétisations de cet accord fut de réaliser un guide transfrontalier de la santé. « *Compte tenu de la complexité des systèmes de santé de part et d'autre de la frontière et de la pluralité des acteurs, il est apparu indispensable d'apporter une information claire sur le sujet* », explique Gérard Flament, responsable du projet.

Se faire soigner en zone frontalière est une opportunité. Les possibilités de soins sont multipliées, des complémentarités peuvent être établies ainsi qu'un échange de savoir-faire. « *Mais cette richesse se voit confrontée à une complexité de coexistence de plusieurs systèmes de soins et un manque de visibilité des interlocuteurs voisins* », poursuit Gérard Flament. La création de ce guide est donc une première réponse à ce constat. Destiné au grand public et aux professionnels, il est consultable uniquement sur internet : www.guidesantefrancobelge.eu.

Bilingue (français et néerlandais), il comprend différentes rubriques. Les divers systèmes de santé avec des situations pratiques y sont abordés ainsi que les conditions pour se faire soigner de l'autre côté de la frontière : le coût des soins, le remboursement, les démarches en cas de litige... Enfin, une liste (actualisée régulièrement) de 2 500 institutions ou professionnels de la santé situés en Belgique et dans le Nord-Pas-de-Calais est accessible. Elle informe sur les missions, activités de recherches et d'enseignement, spécialités, etc.

À l'avenir, le guide pourrait être complété par des informations médicosociales, très attendues compte tenu de la prise en charge de nombreuses personnes âgées et handicapées françaises en Belgique.

Sandra Durieux

Lille Plus – 04.06.08

Se soigner en France comme en Belgique

Un guide mais surtout un site Internet. C'est une nouveauté qui concerne à la fois le Nord – Pas-de-Calais et la Belgique : vous trouverez désormais en ligne les réponses à vos questions en matière de santé transfrontalière.

« Grensoverschrijdende gezondheidszorg ». Si vous n'avez pas compris que cela signifiait « santé transfrontalière » en Néerlandais, pas de panique, le site tout nouvellement mis en ligne est bilingue. Et pour cause, il s'intéresse à la santé d'un côté et de l'autre de la frontière franco-belge. « *Internet est le moyen le plus adapté, le plus simple pour permettre une actualisation régulière* », confirme Gérard Flament, directeur des études et de l'évaluation au SGAR (Secrétariat général pour les affaires régionales).

Nordistes, Wallons et Flamands se sont donc associés pour lancer ce site. « *Il est déjà difficile de comprendre comment fonctionne l'organisation administrative dans son propre pays alors à l'étranger...* », note Olivier Lacoste, directeur de l'Observatoire régional de la santé Nord – Pas-de-Calais. On y trouve donc des informations pratiques classées sous six rubriques, des témoignages de professionnels de la santé, et un moteur de recherche multicritères. Bref, une mine d'informations, mais qui ne répond pas à toutes les questions, comme l'a souligné l'assemblée présente lors de la présentation officielle hier. Exemple : quid de la question du transport entre un hôpital français et un établissement belge ? Gageons que ce site web ne sera qu'un premier pas dans la collaboration franco-belge en matière de santé.

www.guidesantefrancobelge.eu

M. T.

Lille Plus Métro – 04.06.08

« **Ce guide ambitionne d'être une pierre dans la construction de cet édifice de la santé transfrontalière.** » Jean-Claude Westermann, directeur régional des affaires sanitaires et sociales, lors du lancement du *Guide de la santé transfrontalière Nord-Pas-de-Calais Belgique* (www.guidesantefrancobelge.eu).

Nord-Eclair – 04.06.08

Un guide de la santé franco-belge

« Faciliter la vie des citoyens en matière de santé », c'est l'idée qui a prévalu à la création du guide de la santé transfrontalière, un domaine dans lequel il est apparu important d'« intensifier les échanges ».

« Valoriser la coopération sanitaire entre la région et la Belgique répond à une attente des populations », assure Jean-Claude Westermann, directeur régional des affaires sanitaires et sociales. Uniquement pour cette année, une version papier a été imprimée mais elle demande à être remise à jour, ayant été imprimée en fin d'année dernière. La version Internet (www.guidesantefrancobelge.eu) met en ligne un annuaire et un moteur de recherche pour trouver établissements, hôpitaux et structures des deux côtés de la frontière. On y trouve aussi des renseignements sur nos systèmes de santé respectifs et sur les modes de prise en charge. Dommage que pour les questions très pratiques justement (comment se faire soigner de l'autre côté de la frontière ?), on vous renvoie sur le site de l'assurance maladie qui, lui, ne vous renseigne que pour les soins dont vous

avez besoin si vous séjournez à l'étranger... Un outil plutôt destiné aux professionnels donc.

La Gazette des Communes - 05.06.08

Nord-Pas-de-Calais. Le premier guide de santé transfrontalier franco-belge sur le Net

Après plus de trois ans de gestation, la coopération franco-belge aboutit à la publication d'un guide de la santé transfrontalière franco-belge. Le document, réalisé par la préfecture du Nord Pas-de-Calais, le ministère fédéral de la santé belge, les régions flamande et wallonne, réunit pas moins de 2 500 structures de santé de part et d'autre de la frontière, jusqu'à la région de Bruxelles.

Ce nouvel outil entièrement bilingue (français et néerlandais) propose deux moteurs de recherche, par carte ou par critères. Plus qu'un répertoire, ce guide vise aussi à aider les professionnels comme les particuliers sur les spécificités des systèmes de soins nationaux. De très nombreux Français vont en Belgique tant pour ses maisons de retraite que pour ses centres de soins aux handicapés.

Pour en savoir plus

Consultez [le guide de la santé transfrontalière franco-belge](#)

Olivier Ducuin

La Croix du Nord – 06.06.08

Un site internet francobelge sur la santé

Le premier guide de la santé transfrontalière entre la région et la Belgique existe depuis cette semaine. Ce site internet doit apporter une information précise sur les systèmes de santé en répertoriant les acteurs de santé, grâce à un moteur de recherche par activité et par zone géographique. Il vise aussi à donner une vision des échanges entre les deux pays frontaliers www.guidesantefrancobelge.eu